



VSA-AAS

Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare  
Association des archivistes suisses  
Associazione degli archivisti svizzeri  
Associazion da las archivarias e dals archivaris svizzers  
www.vsa-aas.org

**Arbeitsgruppe Bewertung**

**D Bauwesen – Energie – Verkehr – Umwelt D13**

## Statistiques du trafic routier

### Verkehrserhebungen

#### Zusammenfassung

Verkehrserhebungen haben mit der wachsenden Anzahl von Fahrzeugen und den daraus resultierenden Strasseninfrastrukturvorhaben zunehmend an Bedeutung gewonnen, um das Verkehrs- und Stauaufkommen zu bewältigen. Mit dem Aufkommen neuer Technologien, Verkehrskontrollstationen und der Automatisierung der Datenbearbeitung ergeben sich neue Herausforderungen im Hinblick auf die dauerhafte Aufbewahrung von Dokumenten und Daten.

#### Empfehlungen

In analoger Form vorliegende Verkehrsdaten werden in der Regel in Archiven und Bibliotheken oder von privaten Verbänden oder Organisationen aufbewahrt. Digitale Daten in Tabellenform werden entweder in Publikationen und Berichten zusammengestellt und ausgewertet oder in elektronischen Dokumentenmanagementsystemen aufbewahrt und später langzeitarchiviert. Die Fachapplikationen des ASTRA müssen noch einer archivischen Bewertung unterzogen werden. Webseiten sind nicht für eine dauerhafte Speicherung ausgelegt, sondern dienen nur der Publikation von Verkehrsdaten. Vielmehr gilt es die Originaldokumente und die Daten in Fachapplikationen unter Berücksichtigung ihres Lebenszyklus archivisch zu bewerten und deren Langzeitarchivierung sicherzustellen.

#### 1. Situation de départ

La première version de l'évaluation de cette thématique date de novembre 1999 (voir cette fiche au besoin).

Dans le cadre de cette révision 2023 ont été consultées les autorités suivantes :

- Archives fédérales suisses (ci-après **AFS**) ;
- Office fédéral des routes (ci-après **OFROU**) ;
- Office fédéral de la statistique (ci-après **OFS**) ;
- Etat de Vaud, Archives cantonales vaudoises (ci-après **ACV**) ;
- Commune de Lausanne.

## 2. Bases légales

- **Ordonnance réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière**, décision du 27 octobre 1976, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1977, en vigueur le 6 mars 2023 (RS 741.51). Voir sous « 32 Statistique : Art. 127 Statistique des véhicules ». Nota : ne comprend pas le trafic, mais les effectifs.
- **Arrêté fédéral concernant le recensement de la circulation routière et son renouvellement périodique, du 30 novembre 1964** ([RS 431.741.1](#)) : abrogé le 1<sup>er</sup> août 1993, remplacé par LSF.
- **Loi sur la statistique fédérale (LSF)**, décision du 9 octobre 1992, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 1993 ([RS 431.01](#)).
- **Ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux** (Ordonnance sur les relevés statistiques), du 30 juin 1993 (état le 23 janvier 2023) ([RS 431.012.1](#)).

## 3. Archives intermédiaires et fonds déjà présents dans les archives historiques

### 3.1 Confédération

L'OFROU (ASTRA en allemand) est l'organe compétent concernant les enquêtes sur la circulation routière (*Strassenverkehrserhebungen*). L'entité entretient depuis 1961 un réseau de postes permanents de comptage automatique du trafic sur les principales liaisons routières. Elle possède également des données agrégées à l'heure pour chaque année de 1976 à 2009. Les données traitées sont publiées tous les mois et à la fin de l'année sous forme de bulletins, puis sur le Web – [Résultats annuels et mensuels](#). Des publications imprimées ont déjà été versées aux **AFS**. En outre, le rapport annuel du *Comptage suisse automatique de la circulation routière* (**CSACR** en français, **SASVZ** en allemand) est disponible sur CD-ROM depuis 1997. Depuis 2005, des données sont disponibles dans une application (FA-VMON) et dans d'autres formats d'export.

De nos jours, l'**OFROU** gère son réseau de postes de comptage permanent (>500 en CH) où les données sont centralisées automatiquement dans un système. Il ne reçoit aucune donnée des cantons. Le système génère soit des fichiers électroniques avec données sur tableur, soit des tableaux imprimés ou scannés au format PDF. Une carte dynamique du réseau de postes de comptage se trouve sur la page du [CSACR](#).

Les **CSACR**, notamment ceux effectués en 1995, 2000 et 2005, ont été agrémentés d'un rapport quinquennal, avec également des données disponibles sur le site de l'**OFS** – [Application « Comptage suisse automatique de la circulation routière 2007-2013 »](#). Après 2005, les rapports quinquennaux ne sont plus produits par la Confédération, mais encore par certains cantons.

Au niveau des géo-données, l'application spécialisée de l'**OFROU**, *Système d'information de gestion pour la route et le transport routier* (**MISTRA**), n'a pas encore été évaluée du point de vue du cycle de vie. Toutefois, certaines géo-données de localisation provenant de **MISTRA** ont été évaluées comme devant être conservées de manière pérenne, ceci dans le cadre d'un projet nommé Ellipse.

L'**OFS** a publié sur son site internet des données du trafic routier motorisé provenant du **CSACR**, effectué par l'**OFROU**. Il s'agit donc de sources secondaires. Néanmoins, entre 2007 et 2013, l'**OFS** a activement soutenu l'**OFROU** dans la publication des données du **CSACR**, en offrant aux clients une application web à valeur ajoutée, avec des données pour chaque poste de comptage. Depuis ou après 2013, seuls quelques chiffres clés du **CSACR** sont

publiés. En outre, l'**OFS** publie des données en fonction de ses propres tâches, notamment pour la publication *Statistique de la Suisse* (domaine 11, [Mobilité et transports](#)). En principe, tous les objets téléchargeables publiés sur le site Web de l'**OFS** y resteront de manière illimitée.

Au niveau du cycle de vie, les données publiées sous forme de bulletins (*Résultats annuels et mensuels*) seront enregistrées dans le système de gestion des documents électroniques (GEVER) et transférées aux **AFS** via ce système. Les **AFS** ont déjà archivé les données brutes des enquêtes sur la circulation routière, selon une évaluation de l'OFROU, jusqu'à 2005 compris. Notons que la publication *Statistik der Schweiz*, qui contient également des données sur le trafic routier, est récolée par la Bibliothèque nationale suisse, cf. [Bibliotheksverbund Alexandria](#).

### 3.2 Autorité cantonale : l'exemple vaudois

Au niveau de l'archivage historique, les **ACV** possèdent les dossiers d'une série archivistique liée au trafic, « Trafic, 1955.01.01-1988.01.25 (série) » ([ACV SB 281/2/15-19](#)). Celle-ci comprend des représentations graphiques pour les routes nationales (1961-1988), des comptages du trafic (1976-1985), ainsi qu'un dossier sur l'évolution de la motorisation en Suisse (1955-1980).

Au niveau du cycle de vie, le calendrier de conservation du *Service des routes* (nommé [Direction générale de la mobilité et des routes](#) depuis 2014), qui consigne les durées d'utilité administratives (DUA) ou légales (DUL) de l'archivage intermédiaire ainsi que les sorts finaux, date du 1<sup>er</sup> décembre 2011.

La rubrique « 1.14 Statistiques: Comptages, cartes charge de trafic (synthèses et récapitulatifs mensuels) » a un sort final fixé sur **ACV**, ce qui signifie que ces dernières conserveront les données et documents de manière pérenne. Concernant l'éventuelle existence de données brutes, les ACV ne prennent pas encore d'archives numériques en 2023.

### 3.3 Autorité communale : l'exemple de Lausanne

Nous avons procédé à un bref pointage au niveau de la **commune de Lausanne**, qui collecte un nombre de données conséquent, de manière systématique ou pour des projets particuliers, avec des comptages mandatés à l'externe. Certaines données sont synthétisées au sein de l'[Observatoire de la mobilité](#), qui publie un rapport annuel, disponible en ligne, depuis 2012. Les données brutes sont conservées sur un serveur. Notons que des campagnes de comptage sont effectuées par plusieurs entités, tel que les comptages quinquennaux de Lausanne-Région depuis 1975 (association de 27 communes) ou un micro-recensement fédéral (volet mobilité) ; ces données sont disponibles en ligne (exemple : [Lausanne-Région](#), rapport 2022, p. 14, « Les comptages multimodaux »).

Il n'a pas été possible, lors de cette révision, de localiser des archives historiques en lien avec cette thématique. En dehors de l'inventaire des archives communales vaudoises avant 1961 ([Panorama](#)), aucun autre inventaire n'est à ce jour en ligne, le projet étant en cours (projet Vidy).

## 4. Recommandations pour l'archivage historique

Au vu de l'importance de la thématique du trafic routier, d'une part en raison de son extension au cours des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles et des enjeux structurels (fluidité etc.), d'autre part en raison de son impact sur la population (santé) et l'environnement (dégradation), les documents et données doivent assurément être conservés afin de pouvoir reconstituer les enjeux de manière à la fois précise et synthétique. La situation paraît sous contrôle, sous réserve des points suivants qui devraient, soit être confirmés par une analyse plus fine, soit bénéficier d'une montée en maturité au cours des prochaines années :

- Présence, état et exploitabilité des données anciennes (1900-1970) ;

- Sécurisation des données numériques (formats pérennes, copies selon norme CECO, etc.), programmation du cycle de vie – durées d'utilité et sorts finaux ;  
La question de l'archivage définitif du Web doit encore être précisée ; il n'est pas toujours clair si ce sont des documents de diffusion (donc des copies) ou des documents primaires/maîtres qui sont déposés sur le Web ; en tout état de cause, une diffusion sur internet n'exempte pas les producteurs de données d'appliquer les règles de l'archivage : fixation du cycle de vie des dossiers d'affaire et des données ainsi que téléversements des archives intermédiaires vers les systèmes d'archivage historique, si indiqué.
- L'extraction des données issues des bases de données se fait soit sur le modèle d'une extraction des données sous forme de tableur (\*.xls, \*.csv) à téléverser dans un système d'archivage historique, soit selon la norme SIARD.
- En parallèle, les applications spécialisées OFROU devront être évaluées du point de vue de la conservation historique des lots de données, qui peuvent être « *too big to archive* » : des choix devront être opérés, notamment au niveau de l'échantillonnage. Un échantillonnage quinquennal (années se terminant par 00 et 05) ou décennal (années 00) semble un bon point de départ, afin de minimiser la corrélation entre les quantités conservées et les redondances.

Erstversion vom Vorstand des VSA genehmigt am: 2. Februar 2000

Überarbeitete Version (Stand Mai 2024) vom Vorstand des VSA genehmigt am: 11. Juni 2024